

Les soins de longue durée au Nunavut 2017

Maisons et résidences avec services

MAISONS DE SOINS INFIRMIERS SUBVENTIONNÉES PAR LE GOUVERNEMENT

Organisation et administration des maisons de soins infirmiers

Au Nunavut, les maisons de soins infirmiers sont des établissements avec services pour des soins de longue durée qui assurent, 24 heures sur 24, le logement, une surveillance, des soins personnels ainsi que des services infirmiers et médicaux.

L'évaluation, les listes d'attente et l'admission dans une maison de soins infirmiers sont gérées par le bureau local d'une régie régionale de la santé (*Regional Health Authorities – RHA*). Une fois l'évaluation faite, le client doit être approuvé par un comité de professionnels de santé avant qu'il ne puisse y être admis.

Conditions d'admission

Pour pouvoir être admis dans une maison de soins infirmiers, un client doit :

- être citoyen canadien ou résident permanent au Canada ;
- résider au Nunavut ;
- avoir été évalué comme nécessitant dispensés dans un tel établissement et approuvé par le conseil d'administration.

Évaluation des revenus et des biens

Il n'y a pas d'évaluation des revenus ni des biens.

Coût

Les maisons de soins infirmiers sont gratuites et elles sont entièrement subventionnées par le gouvernement.

Soins à domicile

SOINS À DOMICILE SUBVENTIONNÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Organisation et administration des soins à domicile subventionnés par le gouvernement

Les services d'aide à domicile visent à permettre aux clients de rester autonomes et chez eux le plus longtemps possible. Ils assurent un soutien personnel pour les activités quotidiennes telles

que le bain, l'habillage, la toilette et les petits travaux ménagers, toutes choses qui aident à maintenir le logement adapté aux circonstances et sans risques.

Au Nunavut, les soins à domicile sont gérés par la RHA locale. C'est cette dernière qui effectue une évaluation afin de déterminer les besoins et de préparer un plan de soin en conséquence. Le nombre effectif d'heures de soins à domicile alloué à un client dépend de l'évaluation et de la disponibilité des services, mais on peut compter grosso modo cinq heures maximum par semaine pour la lessive et le ménage (uniquement du lundi au vendredi) et deux heures maximum par jour pour des soins personnels tels que le bain et l'habillage. Les heures réservées aux soins infirmiers varient selon les clients. Il n'y a aucune limite d'heures pour un client qui reçoit des soins palliatifs. Lorsqu'un client requiert d'autres types de soins, mais a besoin de plus d'heures que le maximum indiqué dans l'évaluation pour les soins personnels et l'aide ménagère, il est recommandé que la personne aille dans une maison de soins infirmiers

Conditions

Pour pouvoir bénéficier des soins à domicile, un client doit :

- être citoyen canadien ou résident permanent au Canada ;
- résider au Nunavut ;
- avoir été évalué comme nécessitant des soins à domicile;
- être inscrit au régime des soins de santé du Nunavut

Évaluation des revenus et des biens

Il n'y a pas d'évaluation des revenus ni des biens.

Coût

Les soins à domicile sont gratuits ; ils sont entièrement subventionnés par le gouvernement.

SERVICES PRIVÉS DE SOINS À DOMICILE

Les recherches faites n'indiquent l'existence d'aucun service privé de soins à domicile.

Programme de jour pour adultes (Elder Day Care dans le Territoire du Nunavut)

Fonctionnement d'un programme de jour pour adultes

Les programmes de jour pour adultes s'adressent à des personnes ayant des besoins particuliers. Ils sont proposés dans des centres de la collectivité, qui offrent un lieu sûr durant la journée lorsque les membres de la famille ne sont pas disponibles pour s'occuper d'elles. Ces

centres sont généralement ouverts du lundi au vendredi (certains le sont aussi le samedi) et offrent un cadre protectif et positif pour ces adultes — notamment, ceux qui ont des pertes de mémoire, des troubles de la communication, des handicaps physiques ou qui sont isolés socialement. Leur sont servis un déjeuner de midi nutritif (qui tient compte généralement des régimes alimentaires particuliers) et une collation l'après-midi. Ces adultes doivent être capables de se déplacer, même si c'est à l'aide d'une canne, d'une marchette ou d'un fauteuil roulant. Les programmes de jour pour adultes peuvent être publics ou privés, avec ou sans but lucratif.

Au Nunavut, c'est le ministère de la Santé et des Services sociaux, par le biais du programme de soins à domicile et communautaires, qui gère et dirige les programmes de jour pour adultes et en permet la fréquentation. Les personnes âgées qui y vont paient des frais quotidiens pour couvrir une partie des repas et des activités proposées.

Les programmes de jour ont pour objectifs :

- de donner à ces personnes la possibilité d'être, en dehors de chez elles, dans un cadre où elles sont en mesure d'avoir encouragement et stimulation mentale et sociale ainsi que tous les soins exigés par leur état de santé ;
- d'assurer aux aidants naturels un répit dont ils ont le plus grand besoin pour s'occuper d'eux, prendre le temps de se détendre et aller travailler.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes pouvant bénéficier de ces programmes sont des adultes ayant des besoins particuliers. Elles doivent :

- avoir un handicap physique ou cognitif qui n'exige pas de surveillance permanente, ou
- en être aux premiers stades de la démence ;
- avoir besoin de stimulation et d'un contact social.

Coût

Au Nunavut, les services de soins de jour pour adultes (*Elder Day Care*) sont gratuits

© 2017 L'Entreprise des Services d'Assistance Sykes . Tous droits réservés.

L'Entreprise des Services d'Assistance Sykes est un service complet et impartial qui promeut et soutient le bien-être des soignants et celui des personnes âgées, ce qui permet aux familles d'assurer les meilleurs soins possibles à leurs membres âgés, tout en ne négligeant pas leur propre bien-être. L'Entreprise des Services d'Assistance Sykes a effectué une recherche approfondie et apporté le plus grand soin à la rédaction du présent rapport. À sa connaissance, toutes les informations qui y figurent sont détaillées et objectives. Néanmoins, L'Entreprise des Services d'Assistance Sykes ne peut en garantir la précision ni l'exhaustivité. L'Entreprise des Services d'Assistance Sykes ne peut non plus assumer la responsabilité de tout problème qui pourrait survenir relativement à votre choix de service, qu'il ait été ou non influencé par les informations de ce rapport.